



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

NOTE SUR LES COMPTES DU PATRIMOINE NATUREL

Hervé GUYOMARD

La sensibilité croissante de la population aux questions de nuisance et de prélèvements sur la nature fut à l'origine de la prise en compte administrative des problèmes d'environnement. La demande d'informations concernait essentiellement l'état du patrimoine naturel et son évolution.

Les Comptes du patrimoine naturel, première synthèse de travaux entrepris depuis 1978, répondent pour partie à ces deux interrogations. Ils présentent les principes méthodologiques d'établissement d'une comptabilité nationale du patrimoine naturel et l'application de ceux-ci à quelques objets précis : les comptes de la faune et de la flore sauvages (chap. 3), les comptes de la forêt (chap. 4) et le compte des eaux continentales (chap. 5). Toutefois, cet ouvrage, le premier du genre en France, ne fournit pas une comptabilité complète du patrimoine naturel. Les premiers comptes aboutissent à la quantification de certains éléments mais de façon encore partielle et imparfaite.

L'élaboration de comptes du patrimoine naturel suppose en premier lieu que l'on soit capable de caractériser précisément le champ d'application. Sans en détailler les différents constituants, signalons simplement que le patrimoine naturel est « l'ensemble des éléments naturels, et des systèmes qu'ils forment, qui sont susceptibles d'être transmis aux générations futures ou de se transformer ». Malgré l'utilisation courante des notions d'éléments renouvelables ou non, celles-ci ne sont pas retenues en raison de leur ambiguïté par rapport au schéma spatial et temporel de référence.

La prise en considération explicite dans cette définition des aspects de transformation implique en particulier que les composantes externes à la nature, comme par exemple les déchets urbains, industriels ou agricoles, soient exclues du champ. Ce dernier ne recouvre donc pas totalement le concept d'environnement tel qu'il est défini dans *les Comptes satellites de l'environnement (... Méthodes et résultats, Les collections de l'INSEE, (série C, n° 130), mars 1986*.

Une seconde conséquence de la définition est qu'elle introduit une référence à un système de valeurs. Le renvoi à la notion d'héritage implique en effet que l'homme attribue une valeur au patrimoine naturel. Or, les éléments du patrimoine naturel ont essentiellement un caractère non marchand puisque, le plus souvent, ils ne sont pas appropriés. La comptabilisation des entités se fait donc prioritairement par l'intermédiaire des quantités physiques. Différents indicateurs de la qualité complètent et enrichissent cette description « matière » du patrimoine.

Lorsqu'un élément du patrimoine naturel fait en outre l'objet d'un échange sur le marché ou lorsqu'il s'agit d'estimer le coût de l'action à entreprendre pour améliorer une situation initiale jugée mauvaise, il est également possible de procéder à une évaluation en termes monétaires.

Comptes physiques et monétaires apportent donc des éclairages complémentaires du même objet – le patrimoine naturel – mais selon deux optiques distinctes : les premiers correspondent à une vision écologique et socio-culturelle, les seconds à une vision économique.

© Commission interministérielle des comptes du patrimoine naturel, les collections de l'INSEE (série C 137-138) – Comptes et Planifications, déc. 1986.

Les comptes du patrimoine naturel s'articulent autour de trois approches complémentaires, chacune définissant un niveau d'analyse et une nomenclature.

Il s'agit, en premier lieu, de tout ce qui concerne les flux et les stocks des unités élémentaires : les éléments naturels. Ils sont comptabilisés en partie double et correspondent aux ressources du sous-sol, aux milieux naturels et aux organismes vivants.

Puis vient la construction des comptes des écozones. Les éléments naturels s'organisent en systèmes écologiques, analysés globalement afin de déterminer leur « état de santé » et l'évolution de celui-ci.

La dernière approche enfin aborde le patrimoine naturel du point de vue des agents, c'est-à-dire de l'homme et de ses institutions. Les comptes d'agents comprennent des comptes physiques et des comptes monétaires que sont les comptes satellites de la gestion conservatoire du patrimoine naturel.

La présentation successive de ces trois familles de comptes ne doit pas laisser croire que leur construction est distincte. Le travail est simultanément mené autour de ces trois axes définissant ainsi les comptes centraux. Les comptes de liaison assurent la cohérence interne du système et formalisent les articulations entre les différentes approches.

Le cadre théorique et méthodologique de la comptabilité du patrimoine naturel étant ainsi clairement défini et présenté, la principale difficulté d'application est d'ordre statistique. Les données nécessaires sont en effet plus ou moins disponibles, de qualité et de coût très inégaux. L'exemple des comptes des eaux continentales est de ce point de vue illustratif : il s'agit de comptes en volume d'eau, indifférenciée ou différenciée en qualité(s), à la fois pour les éléments et les agents. Le canevas comptable s'est révélé être bien adapté, mais les procédures de dénombrement, d'estimation ou d'agrégation sont de qualité très variable, en particulier au niveau des comptes des éléments ; ainsi les « postes » les plus importants relativement sont aussi ceux qui sont évalués avec le plus d'imprécision.

Le caractère opérationnel des résultats présentés est donc affaibli du fait de l'hétérogénéité des sources ; du choix, subjectif par nature, des critères de qualité ; de techniques parfois imprécises ou rudimentaires du chiffrage.

Le guide méthodologique semble bien adapté au vu des applications aujourd'hui réalisées. Il faut cependant se souvenir du nombre encore trop faible d'expériences. Ainsi la comptabilité des écozones, seulement esquissée, doit être développée et ce n'est qu'à la suite de ces nouveaux travaux que l'on pourra ou non conserver la nomenclature des écozones.

Les résultats offrent un intérêt certain du point de vue méthodologique, mais également du point de vue pratique quand il sont établis à une échelle suffisante. Ils ne constituent pas pour autant une comptabilité nationale du patrimoine naturel. Le grand mérite d'un tel document est de « faire entrer dans la réflexion statistico-comptable » un domaine qui auparavant n'en faisait pas partie. Il constitue à ce titre un ouvrage de référence.